

# Plateforme de demandes dans le cadre des Élections municipales 2025



Août 2025

# Des progrès à reconnaître, des engagements à poursuivre

Depuis les élections municipales de 2021, le **ROPPHL** constate des avancées notables en matière d'accessibilité universelle et de logement social à Laval. En reconnaissance de ces progrès, mais aussi en vue des enjeux encore non résolus, le **ROPPHL** tient à faire le point et à adresser ses priorités aux futures élues et futurs élus municipaux.

## Accessibilité universelle :

Au cours des quatre dernières années, des progrès significatifs ont été observés dans les pratiques de travail du personnel municipal en matière d'accessibilité. L'adoption de la Politique d'accessibilité universelle a favorisé une meilleure compréhension du concept auprès d'un plus grand nombre d'acteurs, stimulant la collaboration et donnant naissance à plusieurs initiatives porteuses d'inclusion.

Le **ROPPHL** est fier de contribuer concrètement à cet élan. Sa collaboration est d'ailleurs formalisée dans le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées, notamment à travers l'action 1112 qui prévoit la production d'un rapport annuel des évaluations effectuées par des personnes handicapées qui ont utilisé les services municipaux et qui ont témoigné de leur expérience par le biais de l'application mobile **AXECIBLE** du **ROPPHL**. Par ailleurs, plus de 800 personnes œuvrant à la Régie aquatique et en bibliothèque ont suivi la formation **AXECIBLE** offerte par le **ROPPHL**, renforçant ainsi leur capacité à interagir de façon inclusive avec la population.

## Logement social :

Le **ROPPHL** salue également la mise en œuvre du Service d'aide à la recherche de logement ainsi que du programme Accès Logement Laval. La réalisation de 1 000 logements sociaux depuis 2021 constitue une avancée importante. Toutefois, cette réponse demeure insuffisante face à la réalité des personnes handicapées en quête d'un logement à la fois accessible, adapté et abordable.



## Une nouvelle élection, de nouveaux engagements

Le 2 novembre 2025, la population lavalloise élira ses représentantes et représentants municipaux. Avec cette élection, viendra l'occasion de traduire ces responsabilités en actions concrètes. Dans un contexte où plusieurs besoins essentiels demeurent non comblés, le **ROPPHL** présente cette plateforme de demandes aux futures conseillères et futurs conseillers municipaux, ainsi qu'au futur maire ou à la future mairesse de Laval.



## Être élu.e, c'est prendre part au changement, chaque jour

Vous serez appelé·e à jouer un rôle central dans la construction d'une ville inclusive et équitable. Trois grandes responsabilités vous attendent :

- **Représenter** ;
- **Décider** ;
- **Administrer**.



# LES 3 DEMANDES DU ROPPHL

Être élue ou élu, c'est agir quotidiennement pour changer les choses et être utile aux autres.

Voici les principales responsabilités qui vous attendent après le 2 novembre :

**1. Représenter** : Les personnes élues représentent l'ensemble de la population lavalloise au conseil municipal. Elles défendent ses intérêts, s'assurent que sa voix soit entendue dans les décisions et que les services de la Ville répondent à ses besoins.

Plusieurs actions du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées (PAPH) visent à renforcer les compétences du personnel municipal sujet à interagir avec les personnes handicapées. Nous constatons qu'aucune action en ce sens n'est prévue à concernant les élu.es alors qu'ils et elles interagissent régulièrement avec la population.

**Le ROPPHL demande que l'ensemble des élu.es suive un programme de sensibilisation et de formation en matière d'accessibilité universelle afin de comprendre les besoins de l'ensemble des citoyennes et des citoyens incluant ceux des personnes ayant des limitations.**



**2. Décider** : Les personnes élues définissent les orientations et priorités de la Ville, en adoptant des résolutions et des règlements lors des séances du conseil.

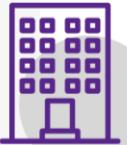
Le logement social et abordable a été identifié comme un axe prioritaire de la planification stratégique 2025-30 du ROPPHL afin que les personnes ayant des limitations puissent occuper un logement répondant à leurs besoins.

**Le ROPPHL demande à la ville de Laval de prendre en compte les besoins des personnes ayant des limitations. Pour ce faire, il recommande qu'au moins 25 % des logements dans tout nouveau développement locatif soient accessibles, adaptés et abordables.**

**3. Administrer** : Les personnes élues veillent aux intérêts de la Ville, en s'assurant notamment que les projets se déroulent comme prévu et que les budgets soient respectés.

Actuellement, il n'existe pas de portrait des besoins et de l'offre en matière de logement accessible et adapté destiné aux personnes ayant des limitations de Laval. Tel que stipulé dans le PAPH, l'action 1111 vise à réaliser un portrait diagnostic des personnes handicapées de Laval.

**Le ROPPHL demande que ce portrait soit réalisé en priorité dès le début du mandat. Il offre sa collaboration pour veiller à ce que toutes les limitations, y compris celles qui sont invisibles, soient adéquatement représentées.**





## Remerciements

Le ROPPHL remercie les membres du comité qui ont travaillé à la création de cette plateforme :

- ▶ Mariève Morin-Laplante, Dysphasie+
- ▶ Marie-Josée Richard, AQEPA Montréal Régional
- ▶ Élaine Saint-Amour, Coopérative de soutien à domicile de Laval
- ▶ Marie-Andrée Tessier, Dysphasie+

## Pour toute question concernant la plateforme

- ▶ Josée Massicotte, Directrice générale intérimaire du ROPPHL
- ▶ [direction@ropphl.org](mailto:direction@ropphl.org)
- ▶ Tel : 450-668-4836 poste 1 | Cell : 438-494-4836
- ▶ [www.ropphl.org](http://www.ropphl.org) | [www.facebook.com/ROPPHL](https://www.facebook.com/ROPPHL)

### À propos du ROPPHL :

Le Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval (**ROPPHL**) est un organisme communautaire de défense collective des droits et de promotion des intérêts des personnes handicapées et de leur famille qui compte 31 associations membres.

Il agit comme porte-parole de ses membres auprès des organisations publiques sur les enjeux de l'accessibilité universelle, l'habitation, la vie sociale et professionnelle et la santé et les services sociaux.